

Le Vieux-Charlesbourg

Johanne Lachance

Numéro 54, été 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17578ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lachance, J. (1992). Le Vieux-Charlesbourg. *Continuité*, (54), 28–34.

Le Vieux-Charlesbourg



*L'église Saint-Charles-Borromée
telle qu'on peut la voir aujourd'hui.*
Photo: Jean Désy.

Proclamé arrondissement historique en 1965, le Trait-Carré de Charlesbourg se situe au cœur de la troisième ville en importance de la Communauté urbaine de Québec. L'originalité de son découpage urbain, son histoire ainsi que les nombreux éléments architecturaux qui le définissent en font un ensemble unique au Québec. Fière de son héritage patrimonial, la Ville de Charlesbourg, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, prend part activement à un vaste programme de mise en valeur des lieux.

L'INITIATIVE DES JÉSUITES

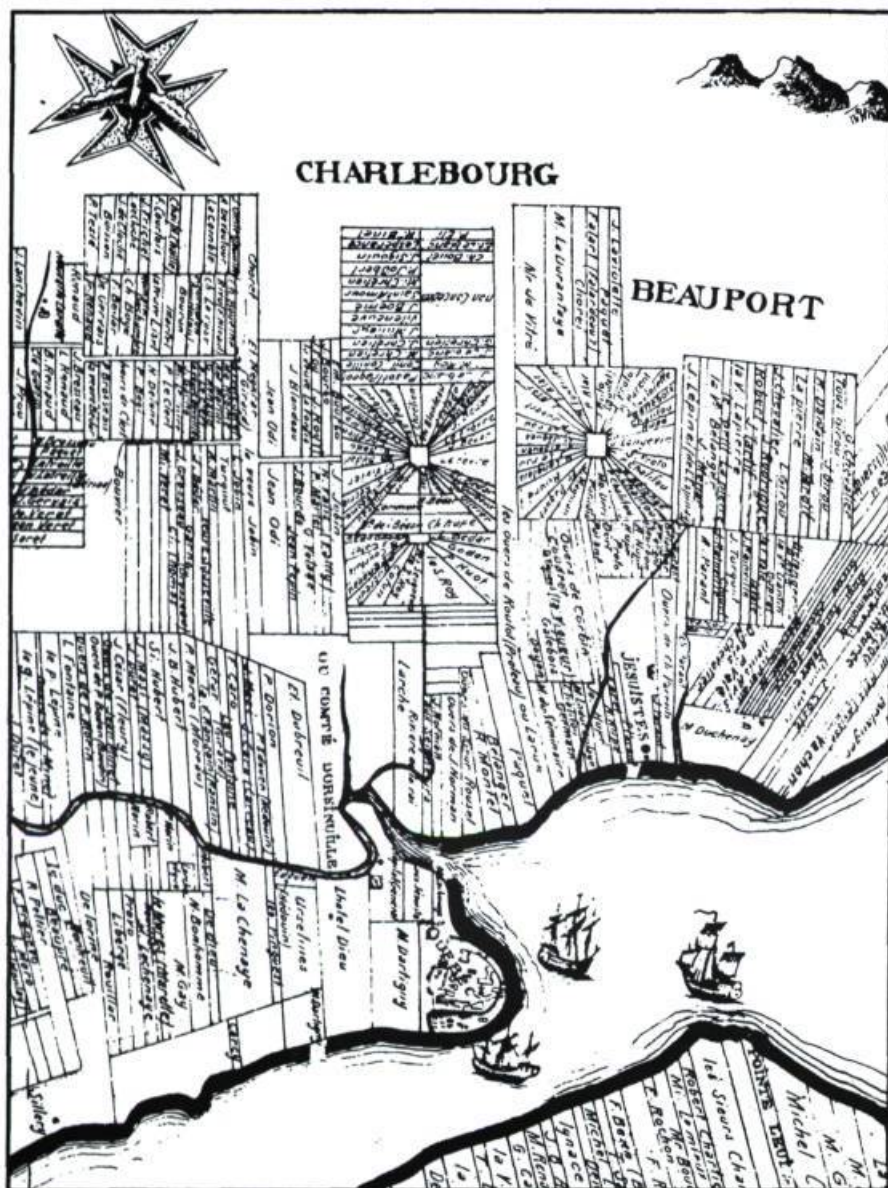
Le Trait-Carré, ou village de Charlesbourg, est aménagé sur une des premières seigneuries de la Nouvelle-France, la seigneurie Notre-Dame-des-

Anges, concédée aux révérends pères jésuites le 10 mars 1626. La seigneurie couvre une lieue de front (soit 3,1 kilomètres) sur quatre lieues de profondeur. Elle est limitée à l'est par la rivière Sainte-Marie (ou Beauport) et à l'ouest par le ruisseau Saint-Michel (ou parc Cartier-Brébeuf). Les premières concessions sont établies le long de la rivière Saint-Charles et du fleuve Saint-Laurent vers 1650.

Désireux de pousser plus avant dans les bois le peuplement de la seigneurie, les jésuites entreprennent d'établir un bourg ou un village sur le coteau surplombant la vallée de la rivière Saint-Charles. Cette initiative fait suite à l'arrêt royal promulgué en 1663 par Louis XIV, roi de France. Cet arrêt oblige les habitants à se regrouper en bourgs ou en bourgades, à l'exemple du modèle européen. Cette mesure

visait à corriger le mode de peuplement dispersé instauré sous l'administration de la compagnie des Cent-Associés, qui établissait les habitants sur des terres loties en rangs.

Il existe bien quelques bourgs ou villages plus ou moins bien structurés au temps des Cent-Associés, comme le bourg du Fargy dans la seigneurie de Beauport, le fort Saint-François-Xavier dans Sillery ou le fort Saint-François dans le Cap-de-la-Madeleine, sans oublier les bourgs de Montréal et des Trois-Rivières. Même si cette forme d'établissement leur assure une meilleure protection, les habitants n'en demeurent pas moins isolés sur leurs



La carte du sieur Catalogne (1709).
Tirée de l'Atlas historique de la Nouvelle-France,
Marcel Trudel, p. 166.

terres. Or le modèle recherché vise à regrouper les colons en un noyau communautaire tout en permettant à chacun d'habiter sa propriété. Les jésuites apportent donc une solution en imaginant un mode de lotissement selon un plan radial.

LE CHOIX DU SITE

Le choix du site du futur village témoigne d'une planification urbaine bien pensée de la part des jésuites, qui désirent former un village autonome, centré autour d'un noyau spirituel (l'église). Selon la tradition chrétienne de l'époque, le temple devait présenter son chevet en direction de l'orient (Jérusalem). Les jésuites arrêterent leur choix sur le premier coteau dominant la vallée de la rivière Saint-

Charles, à environ 5 kilomètres à l'intérieur de leur seigneurie. Ne pouvaient-ils pas trouver meilleur emplacement pour l'édification d'un temple?

L'AMÉNAGEMENT DU TRAIT-CARRÉ

Une fois déterminé l'emplacement du village, les jésuites se mettent à l'œuvre. Ils font défricher un carré d'une superficie de 25 arpents; ils prennent soin, cependant, de réserver 5 arpents au centre pour la construction d'une église, d'un presbytère et d'un cimetière. Le reste de cet espace devait servir de pâturage commun pour les bestiaux des habitants du village. Puis, de chaque côté de ce périmètre délimité par un chemin appelé «Trait-Carré», viennent s'abouter les terres de forme trapézoïdale d'une superficie de 40 arpents.

Quarante terres en tout, soit 10 de chaque côté, forment le plan initial du village en étoile des jésuites.

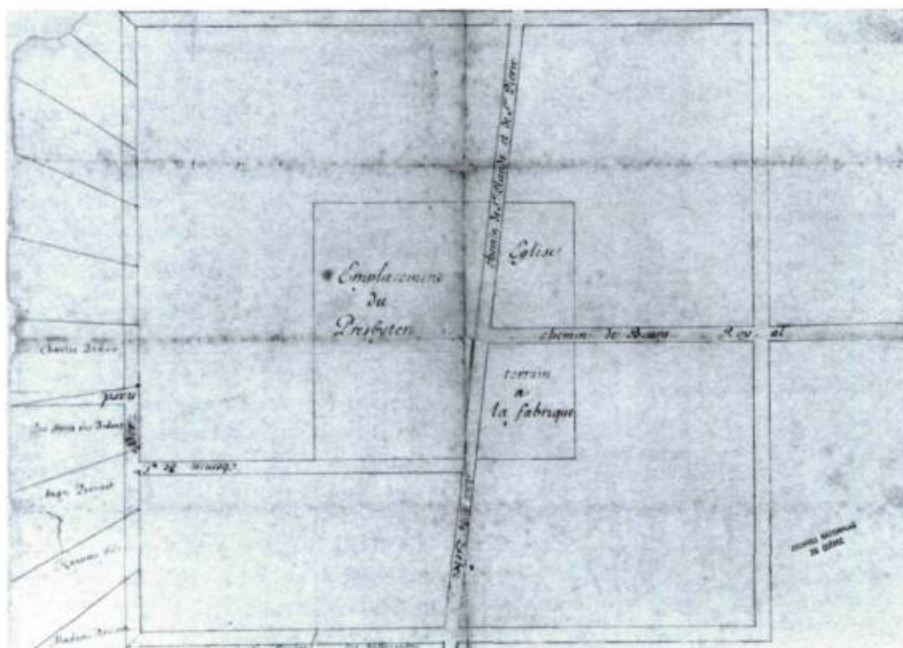
Du 22 au 28 février 1665, les jésuites concèdent une trentaine de lots à autant de colons au village de Charlesbourg. Ces derniers doivent établir leur habitation autour du «trait carré». L'année suivante, les jésuites répètent l'expérience au sud de Charlesbourg avec le village appelé Petite-Auvergne, ou Saint-Jérôme. Toutefois, le manque d'espace ne permet pas de former une étoile complète, mais seulement la moitié, comme on peut le constater à la lecture de la carte de 1709 du sieur Catalogne.

UNE POLÉMIQUE CONCERNANT TALON

Pendant que les jésuites s'affairent au peuplement de leur seigneurie, Jean Talon est nommé intendant de la Nouvelle-France. Dès son arrivée à Québec, en septembre 1665, il élabore un plan qu'il destine au ministre Colbert: «Je projette une forme de desfrichement pour bastir une première bourgade; quand elle sera tout à fait résolue, je vous en enverrai le plan.» Un an plus tard, Talon informe Colbert qu'il a entrepris la création de trois villages aux abords de Québec sur les terres de la seigneurie Notre-Dame-des-Angeles, qu'il dit avoir empruntées aux jésuites malgré leur opposition. De ces trois bourgs, dont parle Talon, seul celui de Bourg-Royal présente les mêmes caractéristiques que celui du Trait-Carré de Charlesbourg. Quant aux deux autres, celui de Bourg-la-Reine, au nord du Bourg-Royal, ne correspond aucunement au plan du village en étoile, et celui de Bourg-Talon ne serait qu'un projet de village qui n'aurait jamais été réalisé.

L'ÉVOLUTION SPATIALE

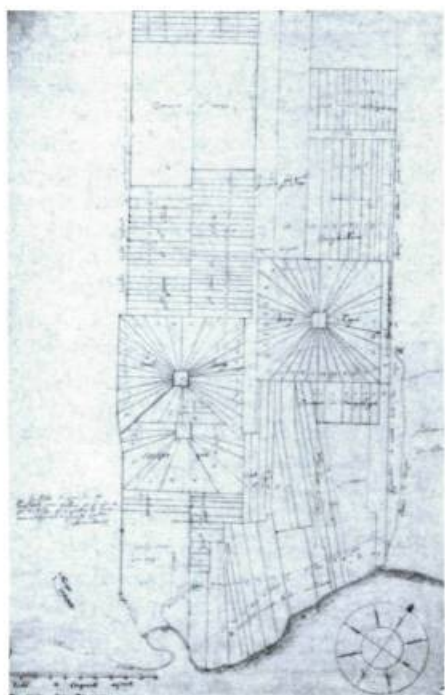
Dès sa création, le village de Charlesbourg joue un rôle majeur dans le développement socio-économique de la paroisse de Charlesbourg, érigée en 1693. Avantagusement située au nord de la ville de Québec, cette jeune paroisse établit très tôt des relations économiques avec la «grand-ville». Au carrefour des principales voies de communication de la paroisse, le village tient lieu de relais pour les habitants qui doivent se rendre à Québec. L'intensification des échanges entre la ville et la paroisse au cours du XIX^e siècle entraîne de grandes transformations dans la physionomie du village. L'accroissement de la population crée une pression sur l'espace villageois, ce qui donne lieu, entre autres, au lotissement de la commune du Trait-Carré.



Plan de la commune (circa 1730).
Archives nationales du Québec à Québec.

le morcellement de la commune de Charlesbourg? Seule une recherche poussée des chaînes de titres des lots identifiés à l'intérieur du Trait-Carré permettrait d'en déterminer la période précise.

Ce secteur constitue néanmoins le cœur du village de Charlesbourg. C'est d'ailleurs à l'intérieur de ce périmètre que l'on retrouve la majorité des équipements religieux, institutionnels et commerciaux. L'espace villageois est circonscrit par le chemin du Trait-Carré et débordé quelque peu le long des principales voies d'accès. Ce n'est que dans les années 1950-1960 que le visage du Trait-Carré changera véritablement. On assiste alors à l'étalement urbain de la ville de Québec vers les banlieues et Charlesbourg n'y échappe pas. Appuyé par les autorités de l'époque, ce mouvement prend une ampleur telle qu'il faudra songer à protéger le patrimoine culturel et le caractère unique du cœur historique de Charlesbourg avant qu'il ne disparaisse. Cette préoccupation est à l'origine de la création, en 1965, de l'arrondissement historique du Trait-Carré de Charlesbourg.



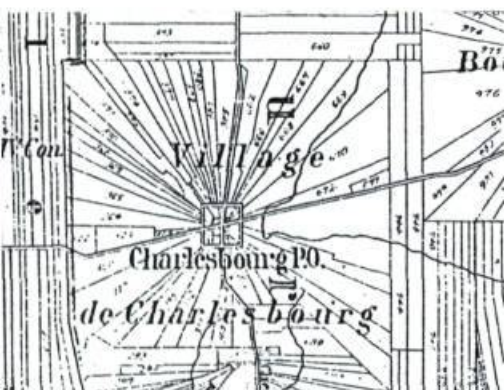
Plan terrier de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges de 1754.
Université Laval.

Souvenons-nous que la commune est un espace de terrain réservé comme pâturage. Déjà, au début du XVIII^e siècle, cet espace est l'objet de mésententes entre paroissiens. Au terme de plusieurs démêlés, une ordonnance datée du 1^{er} juin 1709 met fin à plus de 30 ans d'utilisation commune du pacage et fixe le moment et les paramètres de son morcellement. Toutefois, on ignore toujours quand ce

morcellement a eu lieu et comment il s'est effectué. Le plan de la commune (circa 1730) montre qu'à cette époque, la commune est exempte de tout lotissement. Par contre, le plan cadastral de la paroisse de Charlesbourg de 1872 indique clairement son lotissement. À quand remonte

Le Trait-Carré en 1937.
Photo: W. B. Edwards.





La structure cadastrale de 1872.
Ministère Énergie et Ressources.

UN HÉRITAGE EXCEPTIONNEL

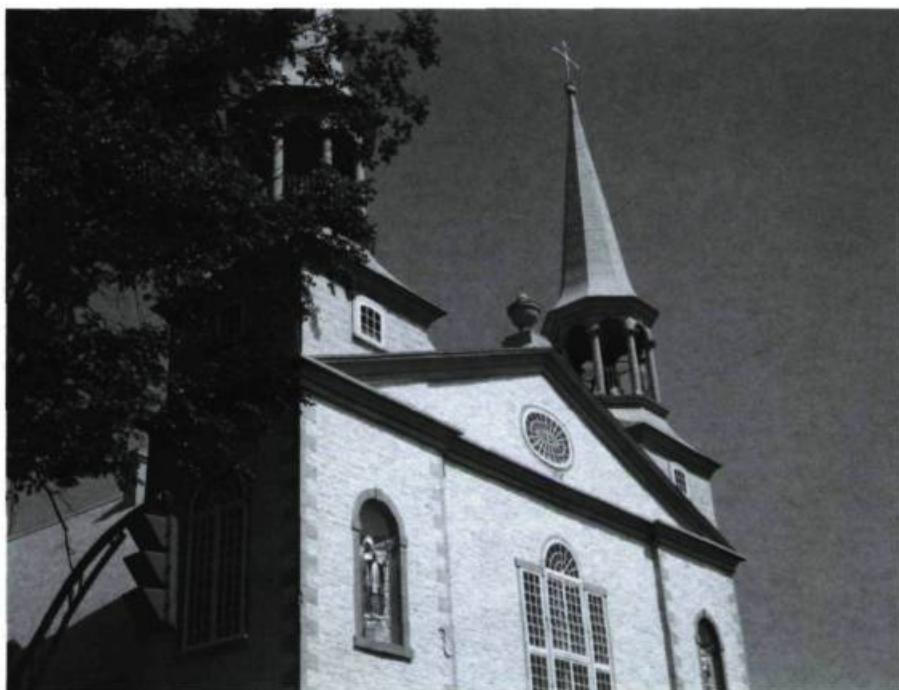
Grâce aux efforts conjugués de la Ville de Charlesbourg et du ministère des Affaires culturelles, le Vieux-Charlesbourg demeure un exemple de peuplement unique en Amérique du Nord. Îlot de culture imprégné d'histoire, il offre aux yeux des contemporains ses richesses architecturales issues d'une lente évolution.

L'impressionnante église Saint-Charles-Borromée domine le cœur institutionnel du Trait-Carré. Construite en 1828 à l'emplacement de la modeste chapelle des jésuites érigée en 1666, elle représente un des chefs-d'œuvre de l'architecture religieuse au Québec. Les concepteurs de cette église sont l'abbé Jérôme Demers, supérieur du Séminaire de Québec, et l'architecte Thomas Baillairgé.

L'ensemble institutionnel comprend également le presbytère (1885) et le couvent des sœurs du Bon-Pasteur (1883), tous deux situés à l'ouest de l'église. Le tout est complété, au sud-est, par le collège des frères maristes (1903), qui abrite actuellement la bibliothèque de Charlesbourg.

Ces bâtiments aux toits mansardés et aux fenêtres cintrées, bâtis de pierre et de brique, témoignent de l'importance de l'architecture Second Empire vers la fin du XIX^e siècle au Québec.

La visite du Vieux-Charlesbourg permet de retracer l'évolution de l'habitat rural québécois à travers les différents styles architecturaux qui s'y trouvent. La maison Éphraïm-Bédard présente les caractéristiques de la maison d'inspiration française. Les travaux de restauration ont en effet livré les traces des différentes transformations de ce type d'habitation. Ils ont, entre autres, permis de constater l'ajout des larmiers, des lucarnes et la substitution de la cuisine d'été par un hangar. Cette maison abrite aujourd'hui



L'impressionnante église Saint-Charles-Borromée.

Photo: Jean Désy.

Le collège des frères maristes datant de 1903.
Photo: Jean Désy.



les locaux de la Société historique de Charlesbourg, organisme voué à la protection et à la mise en valeur du patrimoine de Charlesbourg.

La maison Pierre-Lefebvre, ou Galerie d'art du Trait-Carré, montre les

premiers signes d'adaptation de la maison rurale aux conditions climatiques du Québec. Le toit a une pente moins aiguë et on remarque l'apparition du larmier au tournant du XVIII^e siècle. À l'intérieur, une partie du mur a été conservée afin de

La maison Éphraïm-Bédard, actuellement occupée par la Société historique de Charlesbourg.
Photo: Jean Désy.



Lefebvre. D'aspect traditionnel, il mesure 10 mètres sur 18 mètres et comporte deux étages avec combles ainsi que deux cheminées. On y retrouvait aussi le logis du meunier.

Au cours du XIX^e siècle, le moulin subit de nombreuses transformations résultant de la modernisation des pratiques agricoles et industrielles de l'époque. La plus importante de ces modifications – de même que la plus désastreuse – a été l'ajout, en 1910, d'un troisième étage et le remplacement du toit en pente à deux versants, d'allure traditionnelle, par un toit plat. L'aspect architectural du moulin allait naturellement être considérablement affecté, et ce, pendant plusieurs années. Propriété de la Ville de Charlesbourg depuis 1982, le moulin a récemment fait l'objet d'importants travaux de restauration qui lui ont redonné son aspect originel. Partie intégrante de l'arrondissement historique de Charlesbourg, le moulin des jésuites représente un des derniers vestiges du genre en milieu urbain. Maintenant ouvert au public, le moulin offre aux visiteurs une foule d'activités culturelles et artistiques et constitue le point de départ des visites guidées du Trait-Carré de Charlesbourg.

démontrer les techniques de construction de l'époque. On peut également constater l'importance du fruit du mur nord-est de cette habitation construite en 1846 sur la terre de Pierre Lefebvre, un des premiers habitants du Trait-Carré – le mot «fruit» signifie ici la diminution d'épaisseur qu'on donne à un mur, à mesure qu'on l'élève, l'inclinaison ne portant que sur la face extérieure du mur et la face intérieure restant verticale. Propriété de la Ville depuis 1977, elle loge actuellement la Société artistique de Charlesbourg.

Au début du XIX^e siècle, la traditionnelle maison québécoise apparaît avec son corps de logis surhaussé, sa galerie, l'adoucissement de la pente du toit et le prolongement des larmiers sur chacun des versants. La maison Magella-Paradis est un bel exemple de ce type d'architecture. Actuellement en cours de restauration, elle hébergera le Centre d'interprétation du Trait-Carré.

Le plus vieux bâtiment du Trait-Carré, le moulin des Jésuites, a été construit vers 1740. Ce moulin à eau est situé à l'est du village, au coin de la 80^e Rue Est et du boulevard Henri-Bourassa, sur une parcelle de la terre ancestrale de la famille



La maison Pierre-Lefebvre ou Galerie d'art du Trait-Carré.
Photo: Jean Désy.



*La maison Magella-Paradis accueillera bientôt le Centre d'interprétation du Trait-Carré.
Photo: Jean Désy.*

À quelques minutes seulement de Québec, la richesse architecturale et patrimoniale du Vieux-Charlesbourg, trop longtemps ignorée, mérite plus qu'un déplacement tant les activités dont elle témoigne sont à jamais partie intégrante de la mémoire collective du peuple québécois.

Johanne Lachance est géographe historienne à la Société historique de Charlesbourg.

Le moulin des Jésuites offre maintenant aux visiteurs une foule d'activités culturelles et artistiques.

Photo: Jean Désy.





● éléments d'intérêt
— limites de l'arrondissement historique

Source de l'illustration : ministère des Affaires culturelles, Jean-René Gauthier, 1982.
Cartographie : TANGRAM

GUIDE PRATIQUE DU VIEUX- CHARLESBOURG

À VOIR

1. Maison Hector-Beaudet, 8290, Trait-Carré Est. Construite par Joseph Ampleman en 1873, cette résidence bourgeoise d'esprit Regency possède toujours son écurie.
2. Maison Paul-Pichette, 8180, Trait-Carré Est. Ancienne maison de ferme (v. 1760) en pièce sur pièce. Le hangar coiffé d'un toit en mansarde – comme la maison – est également digne d'intérêt.
3. Maison Duhaut, 8080-8082, Trait-Carré Est. Construite en moellon (v. 1756) et recouverte de crépi, elle se signale par son toit très pentu.
4. Maison Bernadette-Dussault, 8060-8062, Trait-Carré Est. Vaste demeure du XIX^e siècle qui regroupe deux unités d'habitation. La structure en pièce sur pièce est surmontée d'un toit galbé.
5. Maison Magella-Paradis, 7970, Trait-Carré Est. Cette maison de moellon crépi, aux ouvertures symétriques et à l'avant-toit très prononcé daterait de 1833.

6. Maison Pierre-Lefebvre, 7985, Trait-Carré Est. Construite en 1846 et restaurée en 1977, cette habitation en pièce sur pièce est occupée à présent par la Galerie d'art du Trait-Carré.
7. Maison Louis-Philippe-Lefebvre, 7835, Trait-Carré Est. Cette maison datant de 1825 comprend deux parties: l'une est en pierre, avec pignons, l'autre est en bois et surmontée d'un toit à croupe. La lucarne centrale impressionne par ses dimensions.
8. Maison Binet-Boucher, 7840, Trait-Carré Ouest. Le charbon Joseph Binet aurait, en 1825, construit cette habitation qui se distingue par ses grandes galeries.
9. Maison Cloutier, 8220, Trait-Carré Ouest. Une façade de pierre et des ouvertures en parfaite symétrie distinguent cette demeure, dont la construction remonte à 1830.
10. Propriété Louis-Gérard-Cloutier, 8195, Trait-Carré Ouest. Ensemble comprenant une habitation en pièce sur pièce (v. 1756), une petite maison avec hangar attenant, une grange-étable ainsi qu'une laiterie au toit en pavillon.
11. Maison Émile-Gauthier, 8228, Trait-Carré Ouest. Ancienne maison rurale en moellon crépi bâtie vers 1760.

12. Le 321, 80^e Rue Ouest. Ancienne habitation de ferme en moellon crépi, datant du XVIII^e siècle. Le toit en mansarde n'est pas d'origine.
13. Couvent du Bon-Pasteur, 185, 80^e Rue Ouest. Digne représentant du courant Second Empire au Québec, le couvent a été édifié en 1883. Notons l'imposante toiture.
14. Presbytère, 135, 80^e Rue Ouest. Imposant bâtiment d'inspiration Second Empire construit en 1875. Un toit à la Mansart et une longue galerie qui l'entoure de tous côtés en constituent les principaux attributs.
15. Moulin des Jésuites, 7960, boulevard Henri-Bourassa, angle 80^e Rue Est. Ce beau bâtiment de pierre qui s'élève sur deux étages et demi a été construit en 1740 par les jésuites, alors seigneurs du lieu. L'ancien moulin à eau, restauré récemment, appartient à la Ville de Charlesbourg qui en a fait un centre d'interprétation historique et d'information touristique, où l'on propose également des expositions, des concerts et des activités d'animation.
16. Église Saint-Charles-Borromée, angle 1^{re} Avenue et 80^e Rue. La paroisse a été dédiée à saint Charles Borromée dès 1670.

L'église actuelle, édiflée entre 1827 et 1830 d'après les plans de Thomas Baillairgé, a remplacé le temple de 1693. Une nouvelle chapelle conçue par David Ouellet s'est ajoutée en 1886. Le monument classé recèle plusieurs œuvres d'art, dont les statues de saint Pierre et saint Paul (1742) de Pierre-Noël Levasseur et une *Éducation de la Vierge* (1879) sculptée par Jean-Baptiste Côté.

17. Académie des frères maristes (puis collège Saint-Charles), 7950, 1^{re} Avenue. Le bâtiment d'inspiration Second Empire, qui remonte à 1904, abrite depuis 1980 la bibliothèque municipale.
18. Maison Hector-Verret, 7847, 1^{re} Avenue. Bâtiment de bois au toit en mansarde, édifié en 1856. Aurait abrité un bureau de poste.
19. Maison Luc-Verret, 7835, 1^{re} Avenue. Habitation en pièce sur pièce, bâtie vers 1825 par Nazaire Bédard.
20. Le 7685, 1^{re} Avenue. Demeure bourgeoise, revêtu de brique, avec chaînes d'angle et linteaux en pierre de taille. Elle daterait de 1856.
21. Maison Éphraïm-Bédard, 7655, chemin Samuel. Propriété de la Ville de Charlesbourg. La construction de cette maison en pièce sur pièce, restaurée en 1986, remonterait au début du XIX^e siècle.

À LIRE

Dufresne, Michel. « Arrondissement historique de Charlesbourg », dans *Les chemins de la mémoire*, Québec, Les Publications du Québec, tome I, 1990, p. 237-241.

Noppen, Luc et John Porter. *Les églises de Charlesbourg et l'architecture religieuse au Québec*, Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, 1972 (coll. Civilisation du Québec).

Picard, Philippe et al. *Charlesbourg: bâtiments patrimoniaux et Trait-Carré*, Charlesbourg, Société historique de Charlesbourg, juin 1991.

Villeneuve, René. *Le cœur du Trait-Carré: les églises de Charlesbourg*, Québec, Éditions du Pélican, 1986.